

Alain et Britta Boutry
6 place Camille Corot
78530 Buc

bst.boutry@wanadoo.fr

Monsieur le Président du Conseil Général
des Yvelines
Franck BOROTRA
2 place André Mignot
78012 VERSAILLES

Buc, le 30 janvier 2005

Objet : circulation douce et RD 938 (vers Toussus, vers Versailles)

Votre Référence : JCZ / MG / 04-647

Monsieur le Président,

Nous vous remercions de votre courrier du 3 janvier 2005 qui a retenu toute notre attention.

En effet, nous avons pris bonne note de la nouvelle prise de position du Conseil Général des Yvelines du 22 octobre 2004, qui « décide d'étudier systématiquement, hors agglomération, la possibilité d'intégrer les circulations douces lors de la réalisation des opérations du programme de modernisation et d'équipement des routes départementales ; » Ce sont des décisions très positives et nous vous en remercions.

En revanche, votre réponse au sujet des terre-pleins larges en béton sur la RD938 a suscité chez nous une nouvelle réflexion. Vous écrivez que les aménagements en béton « répondent actuellement aux normes classiques des aménagements de carrefour. »

C'est précisément le qualificatif « classique » qui nous interpelle, car « classique » rime, dans notre exemple précis, avec « priorité à la seule voiture ». Dans ce sens, nous critiquons vivement cet aménagement, dont vous pouvez voir des photos sur le site de VeloBUC, l'association pour les vélos & piétons à Buc :
<http://velobuc.free.fr/buctoussus.html>

Il est à notre avis nécessaire de repenser ce qui est considéré comme « classique » pour arriver à des conceptions « actuelles » qui tiennent davantage compte du partage de la chaussée entre les différents usagers, et en respectant et protégeant notamment les plus fragiles : cyclistes et piétons.

A ce sujet, nous souhaitons attirer votre attention sur un concept qui a donné entière satisfaction en Suisse, en Allemagne et en Autriche sur des routes « intra agglomération », et dont des études d'application « hors agglomération » sont en cours. Il s'agit de la « chaussée circulation douce » - une traduction libre de « Kernfahrbahn », cf. le site suisse <http://www.kernfahrbahn.ch/>

L'idée de ce concept est de donner droit de cité aux cyclistes comme usagers à part entière de la route, et de ne pas systématiquement privilégier l'automobile. Les mesures suivantes, simples, ont été prises et leur efficacité a été vérifiée :

1-La bande médiane de séparation de chaussée est supprimée.

Idée : les voitures n'ont pas une voie à eux, mais un espace à partager.

Effet : la vitesse automobile diminue spontanément .

2-Des bandes cyclables / multi-usages sont dessinée de chaque côté.

Idées : accorder un espace aux cyclistes, avertir l'automobiliste de la présence des cyclistes et ainsi éviter des accidents (ceci aussi est « classique » : l'automobiliste qui n'aurait pas vu le cycliste....) ; préserver toute la largeur de la chaussée, ce qui permet en cas de besoin (croisement de camions) d'emprunter la bande cyclable.

Effet : les automobilistes dépassent les cyclistes avec plus d'écartement ; le nombre de cyclistes avait augmenté (étude suisse) ; le sentiment de sécurité du cycliste est augmenté ; le piéton sur le trottoir adjacent est plus protégé, car il y a une zone tampon entre lui et la voiture grâce à la bande cyclable.

Pour promouvoir la circulation douce, des décisions sont un premier pas, mais des mesures concrètes doivent être prises pour ne pas rester au niveau théorique. Nous nous ferions un plaisir de vous en parler de vive voix, si vous voulez bien nous accorder un rendez-vous.

Dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Alain et Britta Boutry